



Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Saint Jean de la Ruelle

Correspondant : Mme Isabelle MARTIN-VALLET, Responsable du pôle affaires juridiques, Hôtel de ville 71 rue Charles Beauhaire, 45142 Saint Jean de la Ruelle cédex, tél. : 02 38 79 33 81, Poste ou 3395, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Objet du marché : MISSION D'ETUDE POUR LA DEFINITION DU PROJET URBAIN SUR LE SITE RENAULT - TRW

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Site Renault TRW sur la commune de Saint Jean de la Ruelle, 45140 Saint Jean de la Ruelle

Caractéristiques principales :

• Variantes :

Seules les variantes liées à la valeur technique sont autorisées dans les conditions définies au règlement de consultation

Options au sens de l'annexe VII A de la directive du 31 mars 2004 et de l'annexe II du règlement du 7 septembre 2005)

La personne publique pourra confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché en vertu de l'article 35 II 6 du Code des marchés Publics.

La prestation se décomposera notamment en deux parties :

- Volet A : Mission d'Urbaniste

- Volet B: Mission d'Assistance foncière et programmatique

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le volet A fait l'objet d'un forfait . Le volet B est exécuté par l'émission de bons de commande dont l'ensemble ne pourra dépasser le montant maximum de 15 000 euro(s) HT.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 septembre 2010

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financé par le budget principal de la ville - Paiement par mandat administratif sous 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les sociétés se présentant sous forme de groupement se présenteront en groupement solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Lettre de motivation et de présentation permettant d'évaluer de manière précise la capacité professionnelle, technique et financière requise en insistant sur les points forts des démarches adoptées.
- Afin de permettre au pouvoir adjudicateur de juger de la capacité du candidat à présenter une offre, chaque soumissionnaire joint à son dossier un CV détaillé des personnes qui pourraient être en charge du dossier, une description détaillée des missions qu'elles ont déjà effectuées sur des projets similaires avec une démarche de projet urbain

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre notée sur une échelle de 1 à 5 points représentant la moyenne des sous critères suivants : - la qualité de la méthodologie proposée, compréhension de la mission, de ses enjeux, adéquation de la méthodologie et des outils dans le cadre du management de projet, et de l'assistance de la ville, le respect des délais d'exécution (5 points- adéquation des compétences et références des intervenants : étendue et qualité des qualifications, expériences des intervenants pressentis, composition et complémentarité de l'équipe, (5 points)) (60 %)
- Montant des offres noté selon le dispositif décrit au règlement de consultation (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 août 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DAD10P07

Renseignements complémentaires : Critères de sélection des candidatures : Les pièces figurant aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics et à l'arrêté du 28 août 2006.

Instance chargée des procédures de recours : Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme Claire LAVOIX , Centre Technique Municipal - Direction de l'aménagement et du développement durable - Pôle aménagement, 77, rue Croix Baudu, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 58 18, télécopieur : 02 38 79 58 01, courriel : urbafoncier@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Hôtel de ville Pôle Affaires Juridiques, 71 rue Charles Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 81, Poste ou 3395, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Pôle Affaires Juridiques, Hôtel de ville 71 rue Charles Beauhaire, 45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex, tél. : 02 38 79 33 81, Poste ou 3395, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_JTfSX3z6QM

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Remise gratuite du dossier de consultation par voie dématérialisée ou sur demande faite soit par télécopie, mail ou retrait auprès du Pôle Affaires Juridiques de la ville.